

Parcours Organismes professionnels

SACEM

STAND N° 20

Sur son stand, les auteurs, compositeurs, éditeurs de musique, les organisateurs de spectacles, les producteurs de disques obtiendront toute information sur la gestion collective des droits d'auteur à l'ère numérique (adhésion, protection et dépôt des œuvres, perception et répartition des droits, démarches à accomplir pour utiliser en public de la musique, pour produire un disque...), sur les aides culturelles qu'elle accorde pour la création, le spectacle vivant, et la formation d'artistes...

www.sacem.fr

SPEDIDAM

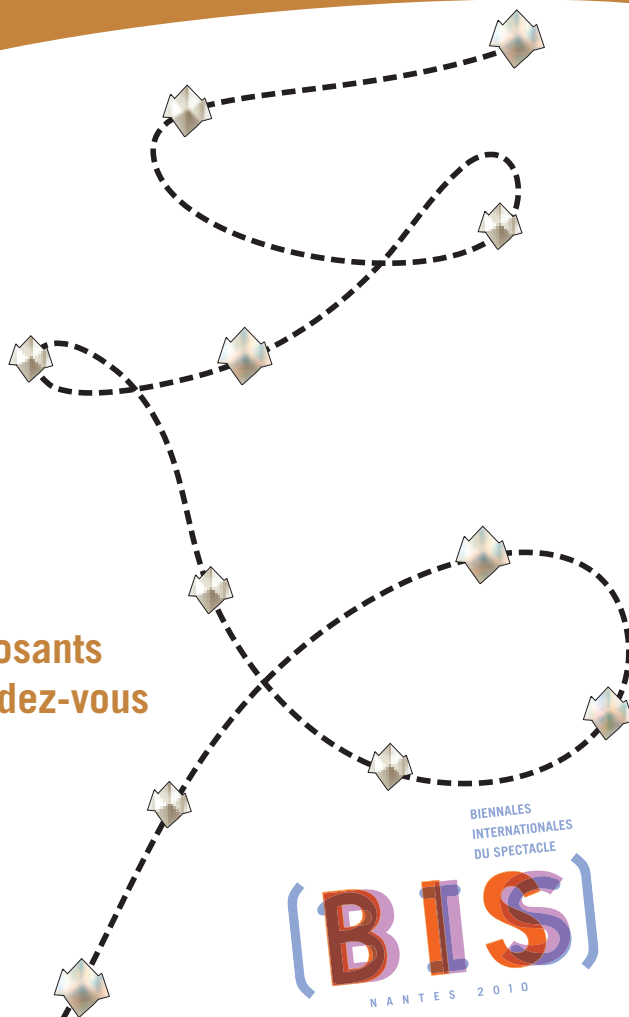
STAND N° 21

La Spedidam (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-interprètes de la Musique et de la Danse), fondée en 1959, est une société de gestion collective des droits de Propriété Intellectuelle des artistes-interprètes.

La Spedidam perçoit et répartit les sommes qui sont reconnues par le Code de la Propriété Intellectuelle au bénéfice des artistes-interprètes : rémunération pour copie privée, rémunération équitable et utilisations secondaires pour lesquelles elle exerce le droit exclusif des artistes-interprètes.

www.spedidam.fr

Parcours Organismes professionnels



Exposants
Rendez-vous

BIENNALES
INTERNATIONALES
DU SPECTACLE

(BIS)
NANTES 2010

20 et 21 janvier 2010

Cité des Congrès de Nantes – France

Parcours Organismes professionnels

ADAMI

STAND N° 23

L'Adami est une société de gestion collective des droits de propriété intellectuelle des artistes-interprètes. Elle répartit les droits des comédiens, chanteurs, musiciens, chefs d'orchestre et danseurs pour la diffusion de leur travail enregistré. Elle défend les droits des artistes-interprètes. Elle favorise le renouvellement des talents et consolide l'emploi artistique à travers ses aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation professionnelle continue des artistes. www.adami.fr

CNV

STAND N° 25

Le CNV, Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz, soutient le spectacle vivant grâce aux fonds collectés par la perception de la taxe sur les spectacles de variétés. Il redistribue ces fonds sous la forme d'aides financières. C'est un établissement public industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Le CNV ne soutient pas directement les artistes mais les entreprises de spectacle qui les emploient, c'est-à-dire les producteurs, mais aussi les salles de spectacles, les festivals, ainsi que les organismes menant des actions de structuration professionnelle. www.cnv.fr

CULTURESFRANCE

STAND N° 18

CulturesFrance est l'opérateur délégué des ministères des Affaires étrangères et européennes et de la Culture et de la Communication pour les échanges culturels internationaux. Trois axes majeurs définissent sa politique d'intervention : accompagner la création française au-delà des frontières ; dialoguer avec les cultures du monde ; développer les expertises et les réseaux.

www.culturesfrance.com

SACD

STAND N° 116

La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) rassemble 48 000 auteurs du spectacle vivant (théâtre, opéra, comédie musicale, théâtre musical, musique de scène, chorégraphie, one man show, mise en scène, arts du cirque, arts de la rue, mime, marionnettes, sons et lumières...) et de l'audiovisuel. Gérée par les auteurs, pour les auteurs, la SACD assure des missions économiques, juridiques, sociales et culturelles. Elle participe à la défense du droit d'auteur en France et à l'étranger et est également un partenaire actif auprès des instances nationales et internationales dans les débats politiques et culturels.

www.sacd.fr

À NE PAS MANQUER

Le mercredi 20 janvier à 14h30

• **ATELIERS-PROJETS «L'avenir des droits des artistes»**
(avec la Spedidam)

«**La rémunération de l'auteur**» (avec la SACD et le CNT)

Le mercredi 20 janvier à 16h30

• **GRAND DÉBAT «Diffusion internationale : du rêve à la réalité»**
(avec Culturesfrance)

Le mercredi 20 janvier à 19h

• **COCKTAIL À L'INVITATION DE LA SACEM**

Le jeudi 21 janvier à 14h30

• **ATELIERS-PROJETS «Les droits voisins de l'artiste»**
(avec l'ADAMI et le CNT)

• **RENCONTRE «Économie des festivals de musiques actuelles en France : indicateurs d'activité et typologie»**
(avec le CNV)

Le jeudi 21 janvier à 15h

• **FORUM «Échanges artistiques : quelles coopérations entre régions européennes ?»** (avec l'ONDA)

«**Le plateau aux créateurs**» (avec la SACD)